

Charte Éducation Physique et Sportive
--

Cas des cours d'EPS ayant lieu aux gymnases DEGLANE et CERDAN

La majorité des cours d'EPS ont lieu soit au gymnase DEGLANE soit au gymnase CERDAN. Les élèves disposent entre deux cours de 20 minutes pour se rendre sur ces installations sportives situées en dehors de l'enceinte du lycée. En raison de ce déplacement, un aménagement d'horaires est prévu :

Départ du Lycée		9h50	13h40	15h45
Début du cours	8h00	10h10	14h00	16h05
Fin du cours	9h45	11h45	15h40	17h50
Retour au lycée	10h05	12h05	16h00	

Cas des cours d'EPS se déroulant en salle de musculation au lycée CUGNOT :

La salle de musculation se trouvant dans l'enceinte du lycée, les horaires du cours d'EPS pour cette activité correspondront aux horaires officiels du lycée et non aux horaires aménagés ci-dessus.

Cas des cours d'EPS se déroulant à la piscine de Neuilly-Sur-Marne :

La piscine de Neuilly-Sur-Marne n'ouvrant qu'à 8h15 le matin, le début du cours d'EPS, durant le cycle natation, sera décalé à 8h15 au lieu de 8h00.

LE TRAJET

Les élèves se rendent sur les installations sportives par leurs propres moyens, en respectant les horaires spécifiques à l'EPS. Ils s'y rendent par le plus court chemin. Il en est de même pour le retour. Pendant le trajet, les élèves doivent avoir une attitude responsable et conforme au règlement intérieur.

LA TENUE

Chaque élève se présente au cours d'EPS avec une tenue adaptée à l'activité et une deuxième paire de chaussure réservée à la pratique de l'EPS.

Pour la natation, le maillot de bain et le bonnet de bain sont obligatoires. Si l'élève se présente sans tenue adaptée à cette activité, il sera renvoyé au lycée et devra se présenter à la vie scolaire. Préalablement, le professeur aura prévenu la vie scolaire de l'arrivée de l'élève ayant oublié sa tenue de natation.

LES INAPTITUDES MEDICALES

Les élèves ayant un certificat médical d'inaptitude à la pratique de l'EPS doivent présenter ce document au professeur d'EPS puis le transmettre à la vie scolaire. Selon le degré d'inaptitude et avec l'accord du professeur d'EPS, l'élève peut ne pas se présenter au cours d'EPS.

LES EVALUATIONS

Les évaluations se situent à la fin de chaque cycle d'enseignement. Les dates exactes sont indiquées dans le cahier de texte de la classe et communiquées par écrit pour les classes à examen.

